

LES TRAITEMENTS SYLVICOLES



Centre Régional de la
Propriété Forestière

Que faire dans sa parcelle ?

Faire le bon choix

Le traitement sylvicole est le moyen d'**orienter** un peuplement vers l'objectif que l'on a choisi. Il détermine l'ensemble des interventions (coupes et travaux sylvicoles) qui lui seront appliquées pour le maintenir ou le faire évoluer vers un autre type de peuplement. C'est en quelque sorte son « **mode de culture** ».

Il est choisi après une bonne analyse de la situation :

- climat,
- potentiel du sol¹,
- description précise de la parcelle (essence, homogénéité, qualité...),
- objectifs et moyens du propriétaire.

Une bonne description de la parcelle est donc indispensable au préalable.



Futaie régulière de Chêne sessile en cours de renouvellement : traitement en futaie régulière

Ne pas confondre traitement et peuplement

Le langage des sylviculteurs prête parfois à confusion car les mêmes termes s'appliquent pour décrire le peuplement - l'image du moment - et le traitement - l'orientation qui en découle et les interventions à prévoir.

Exemple de la futaie régulière :

- peuplement qui comporte des arbres de franc-pied et de diamètres similaires,
- traitement caractérisé par la séparation de la nature des interventions dans le temps (amélioration, récolte et renouvellement) !

Quatre traitements sont aujourd'hui appliqués dans nos régions : **taillis simple, futaie régulière, futaie irrégulière et taillis avec réserves**. Un autre n'est que **transitoire** mais il s'applique à un grand nombre de parcelles, la **conversion** d'un taillis ou d'un taillis avec réserves vers la futaie régulière ou irrégulière.

¹ Voir fiche « Apprécier les potentialités du milieu naturel ».



Retrouvez toutes
les fiches sur
www.crpf.fr/ifc

Comment choisir ?

Le traitement doit permettre la meilleure valorisation du peuplement en place et satisfaire l'objectif du propriétaire. Il tiendra compte de différents critères :

- potentialités du sol et climat¹,
- essences présentes,
- aspects paysagers et biodiversité,
- diversification sur l'ensemble de la propriété,
- intérêt cynégétique,
- moyens d'action disponibles sur la forêt.

Quel que soit le traitement retenu, la gestion doit permettre à terme le renouvellement des peuplements. Il impose alors un suivi des jeunes stades (dégagement, dépressage...) et la maîtrise des populations de grands animaux (sinon la protection des plants et semis² sera indispensable) !

Les différents traitements

Le taillis simple

- Une seule opération, la **coupe rase du taillis**, qui renouvelle périodiquement la parcelle.
- Peuplements concernés : taillis simples (rejets de souches ou drageons de même âge) composés d'essences feuillues qui rejettent (Chênes, Châtaignier, Charme...) ou drageonnent³ (Robinier faux-acacia, Tremble...),
- Mode opératoire : **recépage**⁴ régulier de la totalité des arbres.
- Débouchés : limités aux produits de bois énergie (bois buches ou plaquettes), d'industrie, de piquets.



- Intérêts : **gestion très simple** et valorisation des essences qui ne poussent pas dans des conditions optimales ou ne produisent pas souvent du bois d'œuvre (Charme, Bouleau, Tremble...) facilement commercialisable.
- Point de vigilance : les rejets sont très appétants pour les cervidés. Leur abrutissement par les cerfs et chevreuils peut aboutir à l'« épuisement des souches » s'ils les consomment plusieurs années de suite. Il conduit parfois à une inversion de flore (par exemple remplacement du Charme par le Noisetier, qui n'offre aucun débouché pour son bois, aucun intérêt pour la faune et étouffe la régénération).

La futaie régulière feuillue, résineuse, mélangée ou mixte

- Une seule intervention à un moment donné sur l'ensemble de la parcelle ou de la sous-parcelle pour obtenir des arbres de **diamètres similaires**.
 - Peuplements concernés : ceux qui sont homogènes (hauteur, diamètre, âge).
 - Mode opératoire : **chronologie des interventions** :
 - 1) **éducation** par des **travaux**
 - de dégagement pour assurer l'affranchissement des plants ou des semis, lutte contre la végétation concurrente herbacée, semi-ligneuse ou ligneuse. Intervention mécanisée complétée manuellement ou chimiquement,
 - Puis
 - dans les régénérations naturelles :
 - dépressage diminuant la surdensité de l'essence objective au stade fourré (< 3 m)⁵,
 - nettoyage (même opération au stade gaulis, 3 à 8 m),
 - dans les régénérations artificielles (parfois naturelles) :
 - taille de formation,
 - élagage⁶.
- Ces opérations coûtent mais garantissent l'avenir du peuplement, assurent un gain de temps de production et valorisent l'investissement de départ.

² Voir fiche « Réussir sa plantation ».

³ Drageonnage : apparition de tiges sur les racines.

⁴ Recépage : coupe d'un arbre au ras du sol pour obtenir des repousses (rejets) à partir de la souche.

⁵ Voir fiche « Régénération naturelle et artificielle des chênes ».

⁶ Voir fiche « Taille et élagage des feuillus : produire du bois de qualité », « Elagage artificiel des résineux ».

2) **amélioration** par des **coupes** successives, dès que les produits sont commercialisables, vers 10-12 m de haut (stade du perchis). Travail au profit des plus beaux sujets d'essences adaptées au sol (en plein ou par détournement⁷). Intervention tous les 7 à 10 ans puis tous les 10 à 15 ans,

3) **récolte et régénération** (naturelle ou artificielle) des arbres arrivés à maturité. Ces opérations peuvent être disséminées par petites surfaces, appelées parquets ou sous-parcelles.

■ Débouchés: bois d'œuvre de qualité, de chauffage et d'industrie.

■ Intérêts:

- **gestion rationalisée et simplifiée** de par l'unicité des opérations à réaliser sur l'ensemble de la parcelle,
- méthodes d'éclaircie (en plein ou par détournement d'arbres d'avenir) **faciles à assimiler**.

■ Points de vigilance:

- le renouvellement doit être réalisé sans tarder au risque de perdre brutalement les arbres (tempête, maladie, dépérissement pouvant entraîner une forte baisse de la fructification...) ou de compliquer sa réalisation,
- le mélange d'essences présentant des vitesses de croissance différentes est délicat à conduire.



Eclaircie dans une futaie régulière de Pin maritime

M. Chatenet

La futaie irrégulière

■ **Valorisation de l'ensemble des arbres de qualité**, quel que soit leur diamètre. L'échelonnement de leur maturité nécessite un renouvellement diffus dans le temps.

■ Peuplements concernés, ceux comportant:

■ des arbres de qualité dans plusieurs catégories de grosseur (petits bois, bois moyens, gros bois),
■ des essences à maturité différente (mélange chêne-pin par exemple).

■ Mode opératoire: **coupe jardinatoire** qui combine simultanément 3 actions:

■ **récolte** de quelques arbres arrivés à maturité,
■ **éclaircie** au profit des plus beaux sujets de toutes dimensions. Rotation des coupes de 7 à 10 ans,
■ **renouvellement sur de petites zones** (avec des **travaux** si nécessaire),

■ y ajouter le **furetage du taillis**, opération qui prélève les brins qui gênent le houppier des arbres et perches d'avenir et permet de doser l'apport de la lumière. Son maintien est nécessaire pour protéger les fûts des arbres de qualité,

■ Débouchés: bois d'œuvre de qualité, de chauffage et d'industrie.

■ Intérêts:

- gestion proche du taillis sous futaie⁸ mais plus souple et évitant les dépérissements consécutifs aux coupes rases de taillis et l'apparition de gourmands sur Chênes,
- **maintien permanent d'arbres sur pied**, limitant les contraintes de la stagnation d'eau dans le sol (hydromorphie) et la concurrence de la végétation (sol jamais à nu),
- **gestion des peuplements mélangés facilitée**.

■ Points de vigilance:

- technicité de la méthode,
- éviter la trop forte fermeture du couvert qui empêcherait l'installation et le développement de la régénération,
- le maintien du mélange d'essences présentant des caractéristiques différentes (essences d'ombre et de lumière, vitesses de croissance différentes) nécessite un suivi particulier même s'il est plus simple qu'en futaie régulière.



Arrivée suffisante de lumière permettant le développement de semis de Chêne sessile grâce à la coupe jardinatoire dans l'ensemble du peuplement

J. Rosa

Le taillis avec réserves

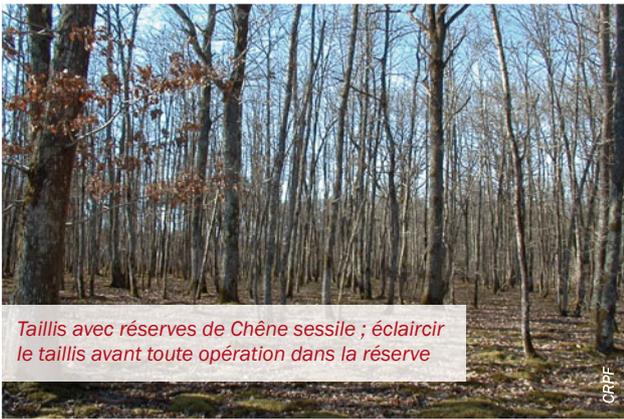
■ Traitement transitoire réservé aux peuplements feuillus peu denses qui évolueront vers la conversion en futaie régulière ou irrégulière dès que le volume augmentera.

■ Peuplements concernés: ceux issus du taillis sous futaie dans lesquels le nombre d'arbres de la futaie est faible (surface terrière autour de 5 m²/ha soit en volume 30 m³/ha).

■ Mode opératoire: **coupe d'amélioration** très légère au profit des plus beaux sujets, complétée par une **éclaircie de taillis**, qui consiste à ôter les plus gros brins ou ceux qui gênent le houppier des arbres présents; elle apportera de

⁷ Voir fiche « Eclaircir les jeunes peuplements feuillus »

⁸ Taillis sous futaie: ancien traitement visant à obtenir sur la même parcelle une répartition rigoureuse des diamètres, suivant une norme de sylviculture.



Taillis avec réserves de Chêne sessile ; éclaircir le taillis avant toute opération dans la réserve

CRPF

la lumière diffuse (dosage) ; la coupe est un peu plus forte sur les zones à régénérer. Il est important de bien **repérer** et **dégager** le houppier des perches. On peut **planter** par bouquets ou parquets si nécessaire (introduction d'une essence mieux adaptée au milieu, complément de régénération...).

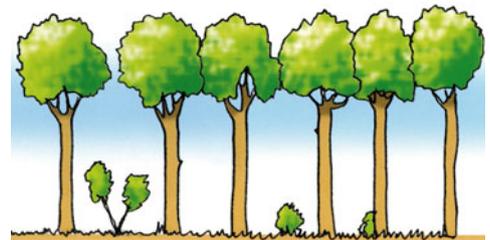
- Débouchés: bois d'œuvre de qualité, de chauffage et d'industrie.
- Intérêts: gestion permettant de profiter de l'existant et de progressivement améliorer les peuplements pauvres sans gros investissements.
- Points de vigilance:
 - bien repérer tous les brins d'avenir pour toujours travailler à leur profit,
 - éclaircies difficilement commercialisables du fait du faible nombre d'arbres à exploiter,
 - attention à ne pas vouloir aller trop vite.

Conversion vers la futaie régulière :



Peuplement - Taillis simple

Traitement :
conversion vers
la futaie régulière



Peuplement - Futaie régulière

La conversion

Traitement transitoire qui consiste à passer d'un type de peuplement à un autre.

■ Conversion d'un **taillis simple vers la futaie régulière**: les taillis simples, comprenant de beaux brins en nombre suffisant (40 à 100 bien répartis selon l'essence), méritent d'être éclaircis pour produire du bois d'œuvre de qualité. Les sujets d'avenir sont désignés et éclaircis par détournage⁹.

■ Conversion d'un **taillis avec réserves vers la futaie régulière ou irrégulière**: le choix du traitement se fait en fonction de la répartition des arbres de qualité:

- éclaircie si ces derniers ne sont présents que sur une seule catégorie de grosseur (voir futaie régulière). La rotation des coupes est fonction de la densité du peuplement et de sa vigueur,
- coupe jardinatoire si elle l'est sur plusieurs d'entre elles (voir futaie irrégulière); rotation des coupes assez rapprochée.

La conversion est achevée lorsque la parcelle ressemble au peuplement objectif (futaie régulière ou irrégulière).



Taillis de Chêne sessile en conversion vers la futaie régulière

CRPF

Pour conclure

La multiplicité des traitements est une chance pour le gestionnaire, qui choisit ainsi l'itinéraire sylvicole le mieux adapté au peuplement et au sol. Plusieurs d'entre eux

peuvent ainsi être appliqués dans une même propriété, favorisant la diversité biologique.

Toutes les interventions nécessitent l'ouverture de cloisonnements de 4 m de large tous les 16 m d'axe en axe pour faciliter la mécanisation des interventions¹⁰.

Les techniciens des organismes de la forêt privée sont à votre disposition pour vous conseiller, n'hésitez pas à les consulter.

Cette fiche fait partie d'une série réalisée par le C.R.P.F. d'Ile-de-France et du Centre avec le concours de l'Europe et de l'Etat.

www.crpf.fr/lfc



Décembre 2013

Attention, le choix du traitement doit avoir un objectif d'amélioration. Passer d'un traitement taillis ou taillis avec réserves vers une futaie régulière ou irrégulière est la solution idéale. L'inverse serait une régression caractérisée par des coupes abusives et non autorisées qui aboutirait à une dégradation du patrimoine.

⁹ Voir fiche « L'amélioration des taillis »

¹⁰ Voir fiche « Les cloisonnements en forêt »

